



Éboulement d'une partie de la falaise du Veryac'h à Camaret

## SAUVEGARDE DE FOSSILES DANS LA RÉSERVE NATURELLE DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

Le littoral de la presqu'île de Crozon- Aulne maritime, avec ses 150 km de côtes faites de falaises, de larges étendues de sable, de grèves et de flèches littorales, est soumis à l'érosion marine. La Réserve naturelle veille sur les affleurements géologiques et les éboulements, et intervient si nécessaire pour sauvegarder le patrimoine géologique remarquable.

Chaque année, les tempêtes et les fortes pluies viennent altérer les hauts de falaise, tandis que la mer grignote les parties basses en creusant des grottes et des cavités. Sans prévenir, les falaises fragilisées s'effondrent alors sous leur propre poids. Ce phénomène est naturel et se produit régulièrement sur la côte, mais sa fréquence risque de s'accroître avec le réchauffement climatique et la montée du niveau de la mer.

À Camaret-sur-mer, au mois de novembre dernier, c'est tout un pan de falaise qui s'est écroulé sur la plage du Veryac'h. Devenues références internationales dans le domaine de la géologie, ces falaises sont classées et protégées depuis 2013 au sein de la Réserve naturelle régionale des sites géologiques de la presqu'île de Crozon. Elles représentent 50 millions d'années d'archives sédimentaires et contiennent des traces de vie datant de plus de 450 millions d'années. L'enjeu est de taille !

Une fois le site sécurisé, la Communauté de Communes et la Région Bretagne ont donc mis en place une opération de sauvegarde du matériel géologique d'intérêt. Avant que la mer ne s'empare de l'éboulis, une équipe de paléontologues, dotée d'une autorisation spéciale pour prospecter le site, s'affaire à dégager et sauvegarder les fossiles contenus dans les fragments de roches. Le but est de préserver, avant qu'elle ne disparaisse, l'information géologique contenue dans la falaise.

Une fois collectés, les fossiles d'animaux marins seront expertisés par les géologues de l'Université de Bretagne Occidentale. Les mieux conservés seront mis en collection pour de futures études scientifiques et exposés à la Maison des Minéraux, aux yeux de tous...

Rappel : tout prélèvement de roche réalisé en dehors de cette opération de sauvegarde reste interdit par la réglementation de la réserve naturelle.

En savoir plus : [www.reservepresquiledcrozon.bzh/](http://www.reservepresquiledcrozon.bzh/)